

GESTION DES DÉCHETS

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN

Votre sapin de Noël mérite mieux que de finir incinéré avec pensez à le déposer en déchèterie publique ou dans l'un de dans tous les quartiers de Pantin par Est Ensemble, entre le

Publié le 01 décembre 2025

© DR

En déposant votre conifère en déchèterie publique ou dans l'un des neufs parcs à sapins, il sera broyé dans une plateforme de compost, puis utilisé pour fertiliser des sols agricoles ou des espaces verts. L'an dernier, 41 tonnes de bois ont ainsi été collectées au sein des neuf villes d'Est Ensemble.

Pour offrir une seconde vie à votre arbre, quelques conditions sont cependant à remplir : il doit être dépourvu de décos, de peinture ou de flocage et ne doit pas être emballé. Les sapins en pot ne sont pas non plus acceptés.

➤ Pour connaître le point de collecte le plus proche de votre domicile : rendez-vous du 15 décembre au 31 janvier sur montri.fr.

Brève publiée dans Canal n°342 décembre 2025

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.